

*Citation : Borsa P., Lauvray J. (2018) Toponymie des îlots du Mouillage (atoll des Chesterfield, parc naturel de la mer de Corail). Institut de recherche pour le développement, Nouméa, 7 p. [https://hal.archives-ouvertes.fr/ird-01967438]*

## **Toponymie des îlots du Mouillage (atoll des Chesterfield, parc naturel de la mer de Corail)**

Philippe Borsa <sup>1</sup>, Joël Lauvray <sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Institut de recherche pour le développement, Nouméa, Nouvelle-Calédonie*

<sup>2</sup> *Action Biosphère, Nouméa, Nouvelle-Calédonie*

**Résumé** – Les îlots du Mouillage, situés le long de la barrière Est de la partie sud de l’atoll des Chesterfield-Bampton sont un site important pour la reproduction des oiseaux marins et des tortues vertes du Pacifique tropical ouest, avec deux espèces menacées d’extinction. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a classé deux îlots de la barrière Est en réserve dite « intégrale » : un « îlot du Nord-Est » et un « îlot du Mouillage n° 1 » qui cependant ne peuvent être identifiés clairement sur les cartes marines. De plus, une disparité de noms sont utilisés dans la littérature. Ici, ces deux îlots sont identifiés, les synonymies pour l’ensemble des îlots du Mouillage sont établies et une stabilisation de la toponymie est proposée.

**Mots-clés** – Tortue marine ; oiseau marin ; caye sableuse ; cyclone Betsy ; conservation ; gestion ; gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

**Abstract** – *Toponymy of the Anchorage Islets (Chesterfield atoll, Coral Sea Natural Park)*. The Anchorage islets, located along the eastern barrier of the southern part of the Chesterfield-Bampton atoll, are a major site for the reproduction of seabirds and green turtles in the western tropical Pacific, including two threatened species. The government of New Caledonia has designated as so-called integral reserves an “*îlot du Nord-Est*” and an “*îlot du Mouillage no. 1*”. However, these two islets cannot be clearly identified from the official maps. Moreover, different names have been used in the previous literature. Here, the two islets are identified, the synonymies for all Anchorage islets are established, and a stabilization of the toponymy is proposed.

**Keywords** – Sea turtle; seabird; sandy caye; cyclone Betsy; conservation; management; government of New Caledonia.

## 1. Introduction

L'arrêté instaurant des réserves dans le parc naturel de la mer de Corail pris par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie le 14 août 2018 (Germain & Poidyalwane 2018) désigne plusieurs îlots et cayes comme réserves « intégrales » dans l'archipel Chesterfield-Bellona. Dans la liste des réserves « intégrales » figurent un « îlot du Nord-Est » et un « îlot du Mouillage n° 1 » situés le long de la barrière Est du « V » des Chesterfield. Cependant, des précisions manquent, qui permettraient d'identifier avec certitude ces deux îlots sur les cartes marines. En effet, les coordonnées géographiques de ces deux îlots n'ont pas été données dans l'arrêté et bien que la résolution de la carte fournie en annexe de l'arrêté soit acceptable, cette dernière n'est pas suffisamment informative pour faire le lien avec les cartes de navigation du Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom 1986 ; Figure 1a). Le but de la présente note est de confirmer l'identification de ces deux îlots, de montrer les synonymies passées pour l'ensemble des îlots du Mouillage et de proposer une stabilisation de leur toponymie. Cette action est justifiée par l'importance de savoir de quels îlots on parle lorsqu'on cherche à connaître l'évolution de la faune, des habitats et des écosystèmes. L'archipel des Chesterfield-Bellona est remarquable du fait, entre autres, de son importance pour la reproduction des oiseaux marins et des tortues vertes *Chelonia mydas* du Pacifique tropical ouest (Bourne, David & McAllan 2005 ; Borsa 2009 ; Borsa et al. 2010 ; Baudat-Franceschi 2011 ; Fonfreyde et al. 2015). Ce site sensible est par ailleurs menacé par le développement annoncé de l'éco-tourisme de masse (Borsa, Richer de Forges & Baudat-Franceschi 2018 ; Borsa & Vidal 2018).

## 2. Identification et toponymie

Des dénombrements d'oiseaux marins ont été publiés au cours de ces deux dernières décennies, où les îlots du Mouillage sont recensés séparément les uns des autres (Bourne, David & McAllan 2005 ; Borsa 2009 ; Baudat-Franceschi 2011). La toponymie des îlots du Mouillage, telle que proposée dernièrement par Butaud & Jacq (2015) diffère des trois toponymies présentées précédemment, lesquelles diffèrent également entre elles (Figure 2). Afin d'éviter une telle disparité potentiellement source de confusion, il eût été judicieux que les auteurs successifs s'accordent à la première toponymie disponible. D'après les informations présentées ici, il semble s'agir de celle des naturalistes australiens T.A. Walker et F. Savage en 1990 (Bourne, David & McAllan 2005). Cependant, l'identification de l'*Anchorage Islet no. 1* de ces auteurs reste incertaine. C'est pour cette raison que Borsa (2009) avait renoncé à désigner par des numéros les îlots de la chaîne centrale des îlots du Mouillage. De même, Borsa et al. (2010) avaient décidé de grouper les effectifs d'oiseaux marins sur l'ensemble des îlots du Mouillage, afin de pouvoir comparer les tailles de population estimées par Bourne, David & McAllan (2005) à celles estimées par Borsa (2009).

Des fous à pieds rouges *Sula sula* sont présents sur chacun des *Anchorage Islets nos. 1-5* mentionnés dans les notes de T.A. Walker et F. Savage. Cela indique que chacun de ces cinq îlots, y compris l'*Anchorage Islet no. 1*, possédait alors (décembre 1990) au moins quelques arbustes, les fous à pieds rouges ne se posant pas au sol. En 2009-2010, la chaîne des îlots du Mouillage proprement dits ne comporte que quatre îlots avec des arbustes (Borsa 2009 ; Baudat-Franceschi 2011). D'après l'image QuickBird prise en 2009 (Figure 2), il n'y a pas de végétation visible sur la caye sableuse au nord de la chaîne des îlots du Mouillage, non nommée par Borsa (2009) ni Baudat-Franceschi (2011). On peut également noter que les cinq cayes et îlots du Mouillage sont séparés les uns des autres par des intervalles remarquablement réguliers et qu'ils sont isolés, par une petite fausse-passe, de la caye sableuse et de l'îlot prolongeant la chaîne plus au nord (Figure 2). De ce fait, s'il s'avère que l'*Anchorage Islet no. 1* de T.A. Walker et F. Savage est bien le même que la caye sableuse au nord de la chaîne des îlots du Mouillage proprement dits, alors la dénomination adoptée par les

auteurs australiens avait une certaine logique. Mais jusqu'ici, cette hypothèse était a priori contredite par l'absence ou la quasi-absence de végétation arbustive sur cette caye sableuse.

Une micro-surface de végétation mixte de lanterne indienne *Abutilon indicum* et de faux-tabac *Heliotropium foertherianum* est rapportée par Butaud & Jacq (2015) sur un îlot baptisé « Totof » dont on trouve mention pour apparemment la première fois en 2012 dans un atlas des Chesterfield non publié, produit par le service de géomatique et de télédétection du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. De par sa position géographique, l'îlot Totof correspond à la caye sableuse visible sur l'image Landsat de 1999 (Borsa 2009) et sur l'image QuickBird de 2009 (Figure 2). Cette caye est aussi signalée en janvier 2009 par les officiers de la *Moqueuse* (Équipage de la *Moqueuse* 2009). Elle était alors dépourvue de végétation arbustive. Le fait que l'îlot Totof possède aujourd'hui quelques arbustes comme le montrent les observations de Butaud & Jacq (2015) accrédite l'idée qu'il puisse s'agir de l'*Anchorage Islet no. 1* de T.A. Walker et F. Savage comme expliqué ci-après.

Une observation utile est celle de la destruction de la pointe ouest de l'îlot Loop (Pandolfi-Benoit 1993) attribuée par cette auteure au passage du cyclone Betsy en janvier 1992 (Gill 1994). Une reconstitution et une re-végétalisation de la pointe ouest de l'îlot Loop sont observées dès 2008 (Borsa 2008). De même, Borsa (2009) avait observé que 8 km plus au nord, la caye sud de la chaîne des îlots du Mouillage proprement dits (« *mss* »), que l'interprétation d'une image Landsat de 1999 désignait comme une caye sableuse dépourvue de végétation, avait été colonisée par les faux-tabacs la décennie suivante. L'impact du cyclone Betsy permettrait ainsi d'expliquer l'absence transitoire de végétation sur cette partie de l'îlot Loop et possiblement sur la caye sud de la chaîne des îlots du Mouillage. Nous pensons que le cyclone Betsy a pu aussi affecter la morphologie de l'*Anchorage Islet no. 1* recensé par T.A. Walker et F. Savage en 1990 au point d'en avoir fait disparaître la végétation arbustive pendant deux décennies.

Nous proposons que la première toponymie publiée, complète et non ambiguë, de l'ensemble des îlots du Mouillage, à notre connaissance celle de Butaud & Jacq (2015), soit adoptée définitivement. Le rapport de ces auteurs ayant été réalisé à la demande du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, nous supposons qu'il s'agit de la toponymie reprise en partie par Germain & Poidyalwane (2018). Les coordonnées des centres des îlots de la chaîne des îlots du Mouillage, tels que nommés par Butaud & Jacq (2015) sont présentées au Tableau 1. L'îlot du Nord-Est et l'îlot du Mouillage n° 1, désignés comme réserves « intégrales » dans Germain & Poidyalwane (2018) sont ainsi identifiés avec précision. Ceux-ci s'ajoutent à trois autres réserves « intégrales » de la partie sud (« V ») de l'atoll des Chesterfield-Bampton (Figure 1), qui sont l'Île Longue, la caye Sud de l'Île Longue et l'îlot du Passage. Nous pouvons, par soustraction, lister les îlots classés en simples « réserves naturelles » : il s'agit de la caye du Nord-Est, de l'îlot Totof, des îlots du Mouillage n° 2, n° 3 et n° 4, de l'îlot du Sud-Est, de la caye du Sud-Est et de l'îlot Loop, ainsi que des îlots et cayes sableuses de la barrière ouest du « V » des Chesterfield autres que ceux désignés comme réserves dites intégrales par Germain & Poidyalwane (2018).

### 3. Remarques

Nous avons vu qu'à marée basse, les cinq îlots du Mouillage proprement dits [c.-à-d. Totof, n° 1, n° 2, n° 3 et n° 4 selon la toponymie de Butaud & Jacq (2015)] ne formaient plus qu'une bande émergée continue (Figure 1b). L'isthme de sable entre les îlots n° 2 et n° 3 reste émergé en permanence comme le suggère la présence de nids de tortues (Borsa 2009) et les connexions sableuses entre les îlots Totof, n° 1 et n° 2 d'une part et entre les îlots n° 3 et n° 4 d'autre part, ne sont submergées qu'à marée haute. La chaîne des cinq îlots du Mouillage, et en particulier la partie centrale la plus haute formée par les îlots n° 1, n° 2 et n° 3 consiste donc en un habitat continu de façon quasi-permanente. Cette bande de sable ne forme aussi qu'une entité pour le seul oiseau prédateur terrestre de l'archipel, le râle tiklin *Hypotaenidia philippensis*. Ce serait aussi le cas pour

d'éventuels prédateurs introduits involontairement (souris, rat, ...), ou accompagnant des visiteurs inconscients (chat, chien, ...). Or, un seul de ces îlots sensibles au dérangement humain est théoriquement fermé aux plaisanciers et touristes, les autres leur restant ouverts selon l'arrêté du gouvernement (Germain & Poidyalwane 2018). Du point de vue de la préservation des espèces et des écosystèmes, cette parcellisation arbitraire de la chaîne des cinq îlots du Mouillage est malvenue.

**Remerciements** – Merci à H. Jourdan et É. Vidal pour nous avoir signalé l'existence de planches non publiées d'un atlas des îles éloignées du parc naturel de la mer de Corail produit par le service de géomatique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; ainsi qu'à J. Baudat-Franceschi pour une relecture attentive d'une version avancée de ce papier.

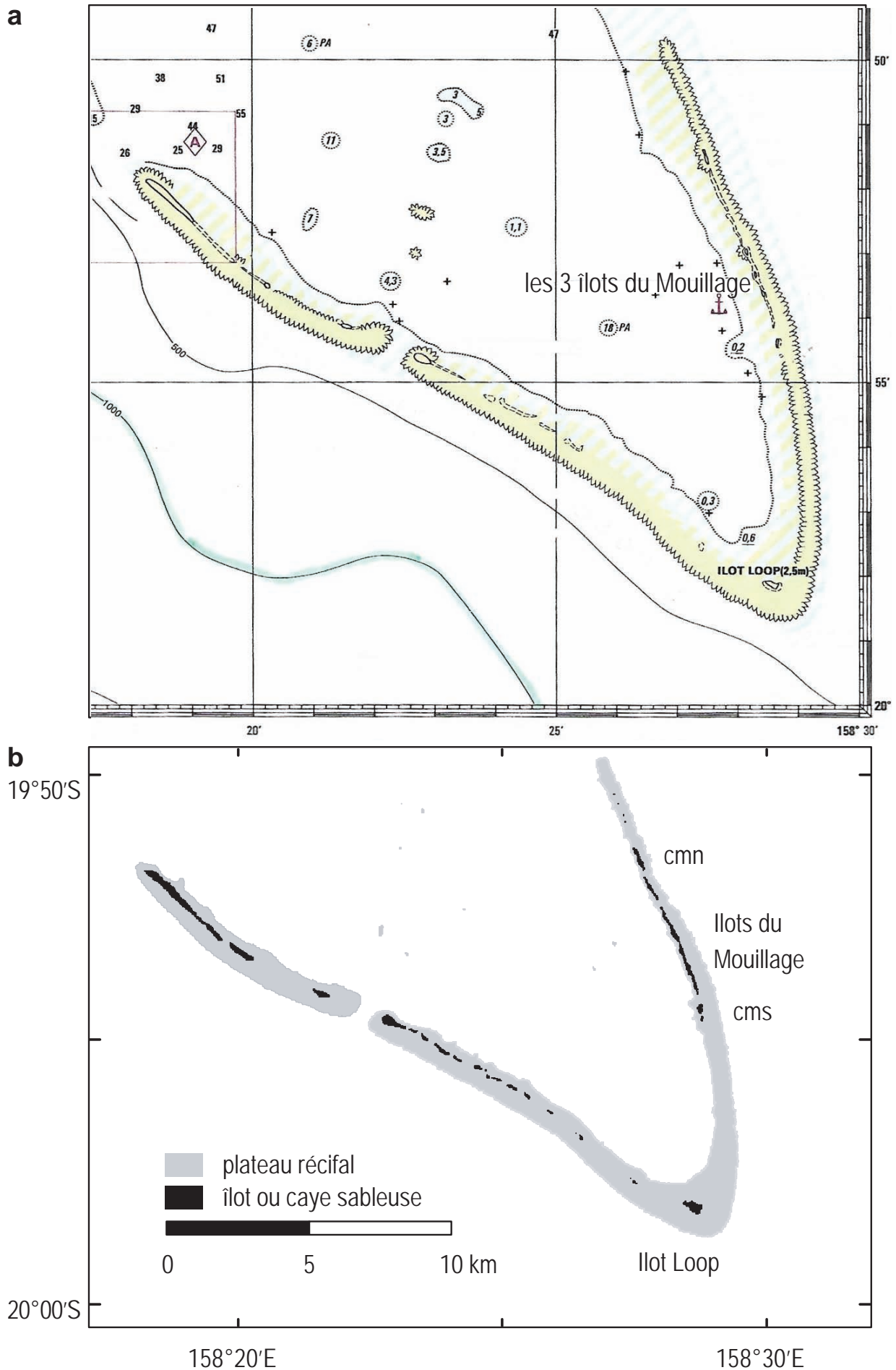
## Références

- Andréfouët S., Müller-Karger F.E., Robinson J.A., Kranenburg C.J., Torres-Pulliza D., Spraggins S.A., Murch B. (2006) Global assessment of modern coral reef extent and diversity for regional science and management applications: a view from space. In Suzuki Y., Nakamori T., Hidaka M., Kayanne H., Casareto B.E., Nadaoka K., Yaman H., Tsuchiya M., Yamazato K. (eds.) : Proc. 10th Int. Coral Reef Symp., Okinawa June 28 to July 2 2004. Japanese Coral Reef Society, Okinawa, pp. 1732-1745.
- Baudat-Franceschi J. (2011) Les oiseaux. Chap. 6 in Contribution à l'inventaire biologique et à l'évaluation des ressources sur les récifs des Chesterfield. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa, pp. 157-180.
- Borsa P. (2008) Mission ornithologique à l'îlot Loop (îles Chesterfield) et transects en mer de Corail et dans le bassin des Loyauté, 20-28 octobre 2008. Institut de recherche pour le développement, Nouméa, 13 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00552296>)
- Borsa P. (2009) Mission ornithologique aux îles Chesterfield à bord du patrouilleur *La Moqueuse*, 26 janvier-01 février 2009. Institut de recherche pour le développement, Nouméa, 14 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00552297>)
- Borsa P., Pandolfi M., Andréfouët S., Bretagnolle V. (2010) Breeding avifauna of the Chesterfield Islands, Coral Sea : current population sizes, trends, and threats. *Pacific Science* 64, 297-314.
- Borsa P., Richer de Forges B., Baudat-Franceschi J. (2018) Keep cruises off remote coral reefs. *Nature* 558, 372. [doi : 10.1038/d41586-018-05453-x]
- Borsa P., Vidal É. (2018) Fragiles et menacés : les oiseaux marins de la mer de Corail. In Payri C.E. (ed.) Nouvelle-Calédonie, archipel de corail. IRD, Marseille, 135-140. [ISBN 978-2-7099-2632-4]
- Bourne W.R.P., David A.C.F., McAllan I.A.W. (2005) The birds of the southern Coral Sea including observations by HMS *Herald* in 1858–60. *Atoll Research Bulletin* 541, 237–263.
- Butaud J.-F., Jacq F. (2015) Parc naturel de la mer de Corail, îles éloignées. Guide floristique. Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, 132 p.
- Équipage de la Moqueuse (2009) *La Moqueuse* en soutien à Météo-France. Cols bleus 2900, 6.
- Fonfreyde C., Fourdrain A., Simoni P., Colombani N., Vuki N., Desgrippes C., Hnaije G., Jacob T., Bachy P., Huruguen C. (2015) Chesterfield, mission de suivi terrestre, janvier 2015. Direction des affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, 17 p.
- Germain P., Poidyalwane D. (2018) Arrêté n° 2018-1987/GNC instaurant des réserves à Chesterfield, Bellona, Entrecasteaux, Pétrie et Astrolabe. *Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie* 9592, 11351-11353.
- Gill J.P. (1994) The South Pacific and southeast Indian Ocean tropical season 1991-92. *Australian Meteorological Magazine* 43, 181-192.
- Pandolfi-Benoit M. (1993) Mission ornithologique à l'île Loop (février 1993). Province Sud, Nouméa, 16 p.

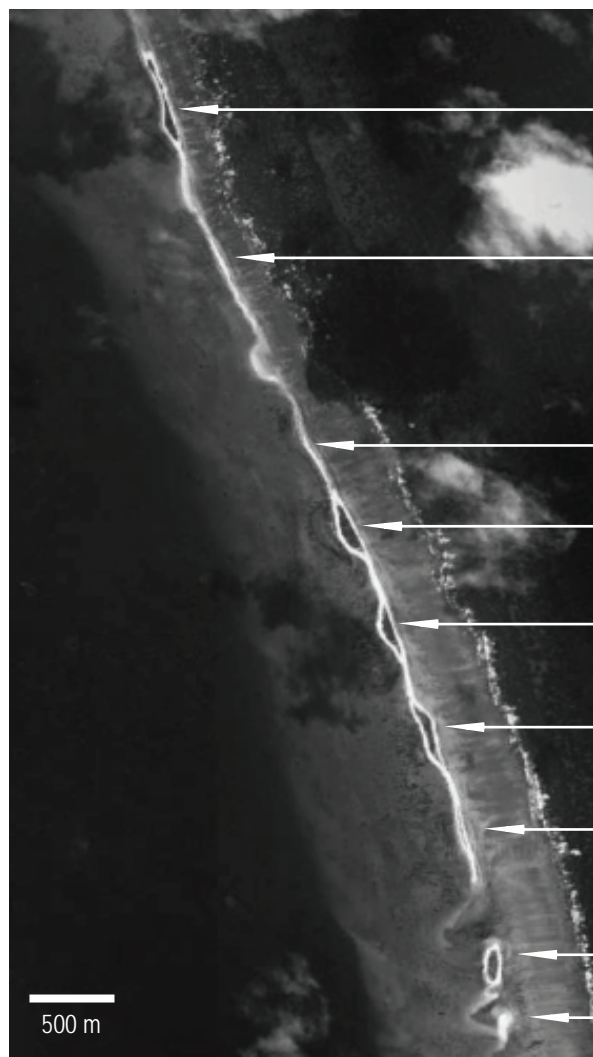
Shom (1986) Océan Pacifique sud. Mer du Corail – îles et récifs épars. Service hydrographique de la Marine, Paris, carte n° 5978.

**Tableau 1.** Coordonnées géographiques (coordonnées décimales, référencement Google Earth; image QuickBird du 31 juillet 2009 ; [http://www.google.co.uk/intl/en\\_uk/earth/](http://www.google.co.uk/intl/en_uk/earth/)) des îlots de la barrière est du « V » des Chesterfield, listés du nord au sud. Toponymie d'après Butaud & Jacq (2015)

Îlot	Latitude	Longitude
Îlot du Nord-Est	-19.8599	158.4591
Caye du Nord-Est	-19.8688	158.4626
Îlot Totof	-19.8795	158.4680
Îlot du Mouillage n° 1	-19.8837	158.4701
Îlot du Mouillage n° 2	-19.8892	158.4745
Îlot du Mouillage n° 3	-19.8945	158.4747
Îlot du Mouillage n° 4	-19.9000	158.4767
Îlot du Sud-Est	-19.9072	158.4785
Caye du Sud-Est	-19.9102	158.4790



**Figure 1.** Deux représentations cartographiques contrastées du « V » des Chesterfield. **a** Détail de la carte no. 5978 du Service hydrographique de la Marine (Shom 1986) montrant la chaîne des îlots du Mouillage comme trois îlots non nommés. **b** Détail de la carte publiée dans Borsa et al. (2010), tirée de l'image Landsat n° RNL71087074\_07419990906 (Millenium Coral Reef Mapping Project : Andréfouët et al. 2006), montrant cinq îlots posés sur le plateau récifal corallien et reliés entre eux, formant une bande continue de terre émergée. *cmn* caye nord ; *cms* caye sud.



Référence					
Shom 1986	Bourne 2005 <sup>a</sup>	Borsa 2009	Baudat-Fr. 2011	Butaud 2015	Germain 2018 <sup>b</sup>
-	North Anchorage I.	CN	1	îlot du Nord-Est	Îlot du Nord-Est
-	-	-	-	caye du Nord-Est	-
-	Islet 1 ?	-	-	Totof	-
Mouillage	Islet 2	mnn	2	Mouillage 1	n° 1
Mouillage	Islet 3	mcn	3	Mouillage 2	-
Mouillage	Islet 4	mcs	4	Mouillage 3	-
-	Islet 5	mss	4 Sud	Mouillage 4	-
-	South Anchorage I.	CS	5	îlot du Sud-Est	-
-	-	-	-	caye du Sud-Est	-

**Figure 2.** Toponymie des îlots du Mouillage selon différents auteurs (Shom 1986 ; Bourne et al. 2005 ; Borsa 2009 ; Baudat-Franceschi 2011 ; Butaud & Jacq 2015 ; Germain & Poidyaliwane 2018). Image du satellite QuickBird datée du 31 juillet 2009, récupérée le 04 octobre 2010 sur Google Earth ([http://www.google.co.uk/intl/en\\_uk/earth/](http://www.google.co.uk/intl/en_uk/earth/)). Abréviations utilisées par Borsa (2009) : *CN* caye nord ; *mnn* îlot du Mouillage nord ; *mcn* îlot du Mouillage central nord ; *mcs* îlot du Mouillage central sud ; *mss* îlot du Mouillage sud ; *CS* caye sud. <sup>a</sup> Position des *Anchorage Islets 1-5* inférée d'après leur nombre et en supposant que la numérotation a été faite du nord au sud ; <sup>b</sup> Identification des deux îlots inférée à partir d'autres documents produits par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.